



L'ALLEMAND AU LYCEE LOUIS ARMAND

Parmi les langues vivantes enseignées au lycée, l'allemand est proposé dans le tronc commun dès la seconde. Cet enseignement, commencé au collège (notamment en « classe bilangue » dès la sixième ou en Lv2 dès la 5^{ème}), peut donc être poursuivi au lycée en LVB.

Tout au long des études secondaires, le programme d'enseignement de l'allemand se propose de développer chez les élèves leurs compétences langagières, leur capacité à s'approprier des contenus nouveaux et leur autonomie dans l'apprentissage. C'est la première ambition de ce programme dont la logique se poursuit jusqu'à la fin du lycée. La seconde est de fournir un champ permettant un véritable apprentissage interculturel pour établir et approfondir le contact avec l'autre, un contact qui pourra par la suite se développer dans le cadre de la vie active et professionnelle.

Les bases de l'allemand sont reprises systématiquement pour redonner goût à l'apprentissage de la langue et fournir aux élèves des repères culturels, historiques, artistiques, etc.

Le programme d'enseignement de l'allemand réaffirme l'importance des quatre compétences linguistiques fondamentales requises au lycée dans le cadre du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) élaboré par le Conseil de l'Europe : compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression écrite et expression orale en continu. Les élèves tirent ainsi profit des connaissances et compétences construites au cours des entraînements proposés afin de les mobiliser au service d'une pratique langagière efficace et pour s'insérer à terme, en toute autonomie, dans le circuit de la communication.

La certification



Le lycée Louis Armand propose aux élèves de seconde volontaires et motivés de s'inscrire gratuitement à la certification en allemand, cela leur permet de valider le niveau B1 (ou A2) dans les 4 activités langagières (compréhension de l'écrit/de l'oral, production écrite/orale)

La réussite à la certification donne droit à un diplôme établi par la Conférence des ministres de l'éducation des Länder (KMK). Ce diplôme est internationalement reconnu et valable à vie. La réussite au niveau B1 permet la poursuite de ses études dans un établissement d'enseignement public en Allemagne et facilite la recherche d'un stage ou d'un emploi en Allemagne. Il atteste officiellement d'un niveau d'allemand pour toutes les occasions ou candidatures exigeant un niveau en allemand.

Les échanges



Un échange scolaire a été mis en place entre les élèves germanistes de 1ères du lycée Louis Armand et les élèves apprenant le français au Verl-Gymnasium, situé à Verl près de Münster (NRW). L'échange associe l'allemand et le sport (pas que dans sa pratique mais aussi comme réalité culturelle)

Le lycée Louis Armand soutient aussi les projets individuels d'échange scolaire pour les élèves souhaitant effectuer un séjour linguistique de longue durée en Allemagne, notamment les programmes Brigitte Sauzay ou Voltaire

Les élèves français ont ainsi une chance unique d'approfondir leurs connaissances linguistiques et culturelles sur l'Allemagne, premier partenaire économique et politique de la France.

D'autre part, la participation à ces programmes d'échange de longue durée fondés sur le principe de la réciprocité permet l'acquisition de compétences importantes telles que l'autonomie, le sens des responsabilités, l'ouverture d'esprit, la tolérance, etc.

Quelles perspectives s'ouvrent après le baccalauréat ?

Les cursus proposant l'allemand en France

- Allemand LLCE**
 - Langues, Littératures et Civilisations Étrangères
 - débouchés: concours de l'enseignement, experts franco-allemands
- Allemand LEA**
 - Langues Étrangères Appliquées
 - débouchés: postes dans les entreprises, affaires internationales, marketing etc.
- Licences et Masters pluridisciplinaires**
 - Allemand + une autre matière
 - débouchés: selon discipline, professeur des écoles, presse/communication, économie etc.
- Classes prépa et grandes écoles**
 - ENS, Sup de Co, Ingénieurs etc.
 - En général, ils proposent tous l'allemand renforcé
- Les cursus franco-allemands**
 - Université franco-allemande ("décentralisée")
 - Diplômes franco-allemands

14/02/2019

l'université franco-allemande (UFA)

L'Université franco-allemande est un établissement « sans murs », constitué d'un réseau d'établissements d'enseignement supérieur français et allemands qui échangent des étudiants.

L'UFA se concentre autour de trois secteurs-clés :

- ☞ **Enseignement supérieur** : mise en place de cursus intégrés binationaux et trinationaux et de doubles diplômes dans toutes les disciplines et à tous les niveaux de la licence et du master ;
- ☞ **Recherche** : cotutelles de thèse, collèges doctoraux franco-allemands, séminaires scientifiques de l'UFA ;
- ☞ **Insertion professionnelle** des diplômés et des docteurs.

L'Université franco-allemande offre des cursus intégrés franco-allemands au niveau du 1er et du 2e cycle et "post-licence", sanctionnés par un double diplôme franco-allemand.

Elle est constituée d'un réseau de quelque **180 établissements d'enseignement supérieur** français, allemands et d'autres pays (dans le cas de cursus trinationaux).

Ce réseau, unique en son genre, propose **plus de 180 cursus binationaux et trinationaux** allant du niveau post-bac au niveau master, et ce dans de nombreuses disciplines. L'UFA soutient des cursus et programmes d'études qui, au-delà d'une qualité disciplinaire exigeante, doivent permettre l'acquisition par les étudiants d'un plurilinguisme et d'une compétence interculturelle applicable au-delà du simple cadre franco-allemand.

Si vous voulez de plus amples informations, consultez les sites internet suivants :

www.eduscol.education.fr/allemand

Éducation nationale sur les coopérations bilatérales

www.goethe.de/france

Centre culturel allemand

<http://paris.daad.de>

Office allemand d'échanges universitaires

www.ofaj.org

Office franco-allemand pour la jeunesse

www.adeaf.fr

Association pour le développement de l'allemand en France

www.dfh-ufa.org site de l'université franco-allemande